

Barie Village

Journal municipal de Barie - n° 13 - février 2020



(photo Sud-Ouest)

Inondations : les leçons de l'expérience

Un exercice du Plan communal de sauvegarde fin novembre et une inondation assez importante, mais sans dégâts, en décembre, ont rappelé la nécessité de bien communiquer conseils et consignes à tous les habitants. Ce numéro de Barie Village y consacre plusieurs pages.

Ironie du sort ? Heureuse coïncidence dont certains se seraient bien passés ? Peu importe, le fait est que l'inondation de mi-décembre est tombée à pic pour commencer à mettre en application le dispositif testé lors d'un exercice mené avec les pompiers le 28 novembre précédent. Commencer seulement car, heureusement, l'inondation est restée raisonnable et qu'il n'a finalement pas été besoin d'évacuer les biens et les personnes, hormis les voitures à titre de précaution.

Pour autant, un certain nombre d'habitants - notamment ceux qui n'avaient encore jamais eu l'occasion de voir la Garonne sortir de son lit - n'ont pas caché leur appréhension et c'est bien normal. Les plus anciens ont pu les rassurer à bon compte en leur expliquant que cet épisode

était somme toute sans gravité. "Rien à voir avec 1981 !" Un baptême en quelque sorte !

Un moment rare pour Barie

Un autre sentiment a habité les Bariots pendant l'alerte. Un sentiment d'appartenance à un village qui se serre les coudes pendant la tempête. Des gens qui ne se connaissaient pas se sont retrouvés au port ou aux portes de l'île pour placer un petit repère de l'eau qui monte ou faire des photos. Indiscutablement, la crainte de l'inondation crée du lien. Les points positifs sont peu nombreux. Autant donc les citer !

L'autre satisfaction de cet épisode, sur laquelle le Sous-Préfet a bien insisté, à l'heure du bilan en réunion des maires, c'est la grande efficacité

de l'automate d'appel dont Barie s'était doté fin 2014. "Il n'est pas question qu'à la prochaine inondation, Barie soit encore la seule commune équipée" a-t-il insisté.

Bernard Pagot, le Maire de Barie, abonde dans le même sens. "Cet automate est un atout énorme dans la mise en application de notre Plan communal de sauvegarde.

Un automate d'appel très précieux

Fiable, rapide, simple à mettre en œuvre, cet automate représente une dépense d'environ 1 500 € par an. "Une dépense volon-

tiers consentie. Le rapport efficacité / prix est excellent" insiste le Maire de Barie.

Son utilisation, tant lors de l'exercice de novembre que de l'inondation de décembre, a globalement donné satisfaction tout en nécessitant tou-



Le secteur de Trempe-Soupe (photo Sud-Ouest)

tefois de bien rappeler aux Bariots son fonctionnement (voir l'article ci-contre).

Au plus fort des intempéries, le Maire a aussi pu compter sur tous les bénévoles qui, avec les élus, forment la réserve communale chargée de mettre les biens et les personnes à l'abri avant

qu'un plan Orsec passe le commandement au Préfet. Lors des vœux, Bernard Pagot s'est félicité de voir que des jeunes se mobilisent à leur tour dans le respect de l'expérience que les anciens prennent le temps de leur transmettre.

La preuve: ils se sont organisés pour effectuer de nuit, toutes

les deux heures des inspections sur les digues quand deux petites fuites ont été détectées. La leçon n'est pas nouvelle: la technologie a du bon, mais rien ne remplacera jamais l'implication humaine. A Barie, on s'en réjouit !

Un exercice très pratique !

"Allô, ici la Poste de Barie, une femme enceinte est en train de faire une crise de nerf". "Allô, ici le gymnase, il faudrait évacuer les enfants de l'école de basket". Ailleurs, il y a des cyclotouristes bloqués sur la route de Floudès, les clients d'une chambre d'hôtes coincés au Port, une mamie qui s'inquiète après avoir reçu un message via l'automate d'appel. Les pompiers n'ont rien épargné aux élus et aux bénévoles de la Réserve communale mobilisés le 28 novembre dernier au matin pour un exercice simulé de mise en œuvre du Plan communal de Sauvegarde.

"L'objectif est simple a résumé un officier des pompiers présent ce jour-là avec une dizaine de collègues. Quand une vraie inondation surviendra, nous ne pourrons pas nous mobiliser sur la seule commune de Barie. Il est donc essentiel que la Réserve communale puisse alors assurer une première mise en sécurité des biens et, surtout des personnes". D'où un certain nombre de mises en situation que les membres de la Réserve ont découvertes en temps réel quand leur téléphone sonnait. A eux de se répartir les tâches et d'avoir les bons réflexes".

Exercice réussi ont estimé les pompiers en fin de matinée tout en prodiguant quelques conseils pour améliorer encore la rapidité et l'efficacité des opérations. Ils n'imaginaient pas que 15 jours plus tard, la théorie allait devenir réalité !



Automate d'appel mode d'emploi

Rien de tel qu'un bon retour d'expérience pour évaluer un système d'alerte, éclairer toutes les incompréhensions et dissiper les éventuels malentendus. C'est aujourd'hui le cas après l'inondation de mi-décembre.

Merci donc à tous les Bariots de lire cet article très attentivement et de mettre en application toutes les consignes qui en découlent. Ne pas le faire, ce serait risquer de ne pas être tenu informé d'une prochaine montée des eaux et, par ricochet, de compliquer sérieusement la tâche des élus, des bénévoles de la Réserve Communale et des pompiers.

D'abord un petit rappel. Cet automate d'appel a été institué pour prévenir très rapidement les Bariots en cas d'inondation (et autres intempéries) et leur donner d'éventuelles consignes au fur-et-à-mesure de l'évolution de la situation. Ainsi, en décembre, un premier message a été diffusé le samedi, uniquement aux riverains des voies coupées à Petit Thomas et Maucousinat, les invitant à déplacer leurs voitures ailleurs dans le village. Puis, second et troisième messages, le lendemain, pour alerter tous les habitants cette fois-ci, et leur demander, à titre de précaution, de déplacer les véhicules vers Castillon.

Le système est toujours le même: l'automate appelle nos téléphones. Si le premier numéro que l'on a indiqué à la Mairie ne répond pas, il appelle automatiquement le deuxième, puis éventuellement le troisième. Et ce jusqu'à obtenir un interlocuteur.

La règle absolue n° 1, c'est donc évidemment de donner à la secrétaire de Mairie tous les numéros de téléphone (fixe et portables) du foyer en précisant l'ordre dans lequel vous souhaitez qu'ils soient appelés.

Une règle qui vaut évidemment pour les nouveaux habitants qui n'ont pas toujours le réflexe de venir à la Mairie lors de leur installation. Mais aussi pour tous les autres Bariots. "Quand un message d'alerte est diffusé, explique Bernard

Pagot, nous recevons ensuite un rapport qui nous indique les numéros qui n'ont pas répondu. De cette façon, nous savons qu'il faut joindre les habitants concernés autrement. Et nous nous apercevons alors que certains, sans avoir prévenu la Mairie, n'ont plus de téléphone fixe et/ou qu'ils ont changé de numéro de portable, qu'ils ont un nouveau numéro lié à une box. Nous communiquer ces informations est indispensable au fonctionnement efficace de l'automate.

Seconde règle importante: accuser réception de l'appel.

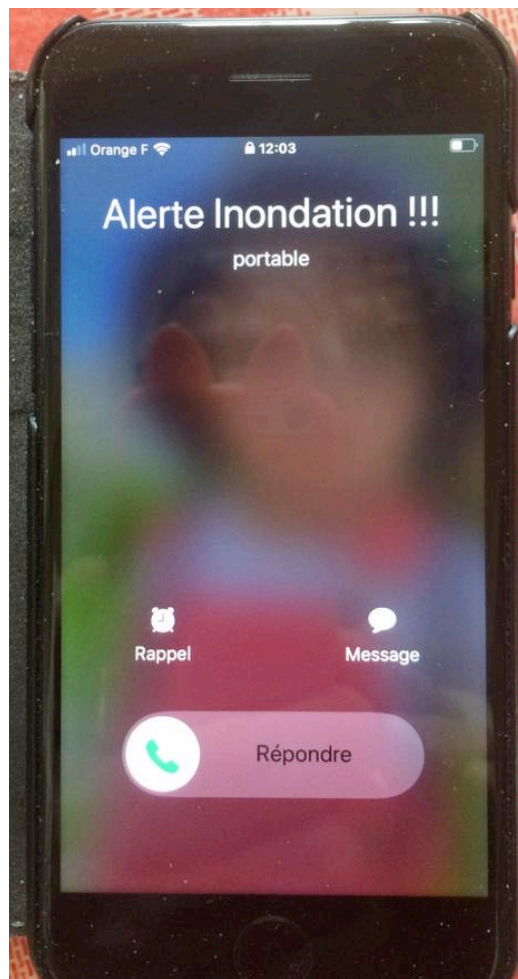
"Pour être sûr que l'information a été transmise et que ce n'est pas un répondeur qui a pris le relais, le système prévoit que la personne appelée doit appuyer sur une touche pour confirmer qu'elle a pris connaissance du message", détaille Bernard Pagot.

Troisième réflexe: entrer le numéro de l'automate - 01 71 21 52 00 - dans son répertoire téléphonique. C'est un numéro fixe provenant de la région parisienne et certains préfèrent ne pas décrocher, pensant que c'est de la publicité. En l'identifiant, par exemple au nom de "Alerte inondation", le problème est réglé.

Enfin, deux derniers conseils de bon sens qui éviteront des incompréhensions rencontrées en décembre.

- Ecouter attentivement les messages rédigés de façon très précise pour ne pas inquiéter les Bariots plus que de raison.

- Veiller à ce que les appels reçus sur son portable suivent à l'étranger. Des Bariots se sont plaints un peu rapidement de ne pas avoir été alertés. Ils se sont aperçus à leur retour d'Espagne que l'appel avait bien été passé, mais que leur abonnement ne prévoyait pas un transfert à l'étranger.



Lumière éteins toi !

Barie va prochainement expérimenter pendant quelques mois l'extinction des lampadaires publics entre minuit et demi et 5h 30 du matin. Plusieurs facteurs ont motivé cette innovation décidée par le Conseil municipal. Les Bariots pourront s'exprimer à l'heure du bilan.

C'est à l'initiative de Jeanne Bret Lanceron que le Conseil municipal a décidé cette "extinction des feux" après en avoir plusieurs fois débattu en séance et au sein d'un petit groupe de travail. L'élue résume pour Barie Village les raisons qui amènent de plus en plus de communes à s'engager dans cette direction économe.

Réaliser des économies

Ce n'est pas l'argument principal, mais il mérite d'être pris en compte, notamment pour une petite commune aux moyens forcément limités. L'éclairage public représente à Barie une dépense de 900 euros annuels. Eteindre les 27 lampadaires du village une partie de la nuit réduira la note.

Limiter la consommation d'énergie

Plus important aux yeux des défenseurs de la réduction de l'éclairage nocturne, la mesure qui va être expérimentée à Barie réduit tout à la fois la



consommation d'énergie et, indirectement, les émissions de gaz à effet de serre et les déchets toxiques

Protéger la biodiversité

Un environnement nocturne est essentiel pour toutes les espèces, notamment parce qu'il contribue à leur bon fonctionnement physiologique et à leur rythme biologique. Éclairer la nuit a donc un effet néfaste sur la faune et la flore. Le développement des éclairages publics participe à la destruction et à la perturbation du cycle de reproduction de certaines

espèces nocturnes tout en les rendant plus vulnérables face à leurs prédateurs.

Protéger la santé humaine et garantir une meilleure qualité de nuit

L'être humain a un rythme biologique bien défini - action le jour et repos la nuit - qu'il faut respecter en prévenant les lumières intrusives la nuit.

Les halos lumineux qui entourent les communes trop éclairées limitent aussi l'observation du ciel.

Bienvenue à Barie



Famille Ballière - Allien, Navette

Virginie, Philippe, Nathanaël (4 ans) et Thémis (3 ans) arrivent de Barsac.



Jerry Maille, Pignot Nord

Jerry arrive de Savignac

D'où la notion de plus en plus en vogue de Réserve de ciel étoilé qui dispose même maintenant d'un label international. Barie, par son choix, crée une de ces réserves.

C'est au vu de tous ces objectifs, et avec le souci de respecter des dispositions législatives et réglementaires, que la décision d'éteindre l'éclairage public au plus fort de la nuit, probablement courant mars a été prise. Retour sur cette expérimentation d'ici un an.

L'info + Un réseau récemment modernisé

Après avoir amélioré l'éclairage public du centre-bourg en début des années 2010 (enfouissement de lignes et remplacement de lampadaires) pour un investissement total de 17 600 €, le Conseil municipal a procédé en 2018 au remplacement de 18 luminaires à vapeur de mercure.

Il en a coûté 11 200 €. Cette somme a fait l'objet d'un prêt à 0% consenti par le Syndicat d'électricité de la Gironde remboursable sur 10 ans.

Autres travaux et équipements

Les travaux de mise en accessibilité de l'église et de création de douches adaptées aux personnes à mobilité réduite au gymnase avancent à grand pas. La fin des chantiers est espérée fin mars. La rampe d'accès à l'église est en cours de finition après une restauration très réussie du mur extérieur avec un enduit en pierres vues dans la continuité de la façade du presbytère.

Au total, l'ensemble des travaux sur les deux bâtiments s'élève à quelque 125 000 € TTC, maîtrise d'œuvre et contrôles sécurité inclus. Outre la récupération d'une partie de la TVA payée aux 6 entreprises retenues pour les 7 lots de travaux, la Commune bénéficie pour financer cette opération d'environ 30% d'aides et subventions : 10 000 € de la CdC du Réolais en Sud Gironde, 11 638 € du Département de la Gironde et 16 695 € de l'Etat.

A noter aussi parmi les récentes décisions du Conseil municipal, l'achat d'un utilitaire Renault Kangoo d'occasion (9 000 €) ou l'installation à venir d'un radar pédagogique (2 050 € TTC) à l'entrée du village (côté Carrouet) où un comptage récent des voitures fait apparaître des vitesses souvent très excessives. Pour la sécurité de tous et le bien-être des riverains, chacun est appelé au respect des 50 km/h en vigueur une fois passé le panneau d'entrée dans le village.



Famille Mascaras, Labissière

Luc et Morgan arrivent des Bouches-du-Rhône



Agnès Duffaud, Navette

Agnès arrive de Gironde sur Dropt. Ses enfants Lucie et Milo vivent aussi chez leur papa, également à Barie.



On se souviendra avec émotion du Noël 2020 à Barie. Bien sûr, comme les années précédentes, il y a eu un spectacle qui a ravi les enfants, l'arrivée du Père-Noël, les cadeaux, le goûter. Mais ce qui fera de cette fête un moment unique, c'est la dernière apparition dans son beau costume de Yves Berthet. On ne sait même plus depuis quand il jouait ce rôle, toujours avec bonne humeur et gentillesse. Il a, à coup sûr, marqué plusieurs centaines d'enfants du village dans ce rôle qui lui allait comme un gant ! En janvier, il nous a quitté et nous sommes nombreux à avoir partagé la peine de Michelle et de toute sa famille.

Pour sa dernière apparition, Yves nous avait réservé une bonne farce: il était venu accompagné de la Mère Noël. Une belle façon de rendre hommage à Florence Buchet qui quitte le village. C'est elle, ces dernières années, qui a fait de chaque Noël un enchantement pour les enfants en fabriquant, toujours dans le plus grand secret, les carrioles, chars et autres bateaux qui nous amenaient le Père-Noël avec tambour et trompettes. Un très grand merci à tous les deux



Deux rendez-vous BariOlés au printemps

Les BariOlés ont avancé leur festival des Soupes cette année. Du coup, les voilà maintenant totalement concentrés sur les deux autres événements qui rythment traditionnellement leur printemps et qui prendront place cette année le 18 avril et le 13 juin.

Place d'abord aux arts plastiques et à la «Faites des épouvantails» dont ce sera cette année la 3e édition puisque ce joyeux moment de délire artistique ouvert à tous alterne une année sur deux entre épouvantails et autre applications (les brouettes en 2017 et les vélos en 2019 lors de la fête du village). La recette est toujours la même : une après-midi (ré)créative sur la place du village, à l'abri des intempéries sous les barnums de la CdC du Réolais en Sud-Gironde, le sacre de la plus belle œuvre vers 18h, puis un repas partagé sur réservation (1) et en musique. Pour danser cette année, c'est la Fiancée du Pirate qui donnera le rythme avec des chansons qui témoignent fortement de l'histoire maritime et fluviale, mais expriment aussi des revendications sociales, les espoirs et les peines de ceux qui furent à la base de notre société moderne. De ritournelles traditionnelles en chants de pirates, de chants de travail en chants de tavernes, l'équipage, armé jusqu'aux dents d'instruments acoustiques, plon-



La Fiancée du Pirate

gera les spectateurs dans l'univers des docks et des quais.

Autre son, autre ambiance, le 13 juin avec le concert Barie Olé qui ne cesse de monter dans l'estime d'un public chaque année plus fourni. 500 personnes enthousiastes avaient adoré Opsa Dehëli en 2019. Le Bal chaloupé est prévu ! Ce n'est pas pour faire peur à ce groupe programmé l'an dernier à Musicalarue et qui s'est construit autour d'une féroce volonté de faire danser, remuer, gigoter. Il faut que ça

bouge, il faut que ça transpire. Très actif sur la scène Bordelaise, chaque bal devient vite un rendez-vous, une ode à la danse, au jeu et à la transe. Des tropiques à la Gascogne, les rythmes se conjuguent à une énergie ardente et électrique, pas de limites pour la danse. « Chauffez vos rotules, enfiler vos souliers, seul votre imaginaire vous dictera les pas » préviennent les musiciens.

(1) Repas confié à la Ferme du Bosquet (Castets et Castillon – poulets et légumes bio) sur inscription au 06 87 49 46 92

Echos du BCBC...

1er semestre 2020 actif pour le Barie Castets Basket Club qui communique déjà une 1ère série de rendez-vous à ses supporters :

- Le 21 mars, organisation d'une manche régionale de basket adapté à Barie et sur trois autres sites (Auros, Pian sur Garonne et Langon).
- Le 13 avril, tournoi de l'école de Basket.
- Mai (dates à préciser), organisation de trois journées Basket Ecole.



...Et du Comité des Fêtes

Réservez vos 25 et 26 juillet prochains pour participer à la Fête de Barie. Le Comité des Fêtes travaille actuellement à son organisation avec les grands rendez-vous habituels : repas, concert, feu d'artifice, concours de pétanque et de belote, vide greniers. Les personnes souhaitant exposer au marché artisanal (qui reste à confirmer) peuvent prendre contact avec Régis Schockmel au 06 58 04 80 06.

Accueil à la Mairie - Depuis le 1er janvier, la Mairie a élargi ses horaires d'ouverture au public avec un nouveau créneau d'accueil le mercredi de 8h 30 à 12h 30.

Les élections municipales se dérouleront le 15 mars et, si nécessaire, le 22 mars. Le bureau de vote sera ouvert à la Salle des Fêtes de 8h à 18h. Pensez à vous munir de votre carte d'électeur.

A Barie, le mode de scrutin est majoritaire et plurinominal. Seuls sont admis les votes en faveur de personnes qui ont déclaré leur candidature à la Préfecture.

Une collecte Proxi-Déchets aura lieu à Barie près du cimetière le mardi 8 juin avec deux conteneurs pour déposer ferrailles et encombrants sur présentation de sa carte du SICTOM. Comme en 2019, à la demande de la Mairie, les horaires habituels ont été prolongés jusqu'à 20h pour permettre à tous de profiter de ce service.

Déchets Verts – Le Sictom installera une benne à déchets verts près du cimetière le 11 mars pour quelques jours. Puis une autre le 2 avril. Merci de ne plus rien y déposer, y compris à côté quand elle sera pleine.

Point d'apport volontaire – La Mairie doit régulièrement nettoyer le site du PAV installé à côté du

cimetière. Merci de ne rien déposer à côté des conteneurs quand ils sont pleins. fûts de bière, matelas éventrés et sièges cassés n'y sont pas non plus les bienvenus. La déchetterie de Langon les accueillera volontiers.

Identifiez vos maisons - La Poste et les pompiers rappellent à chacun la nécessité de bien identifier, de façon visible, sa maison et sa boîte aux lettres qui doit mentionner nom et adresse. Une précaution utile, notamment depuis la réorganisation de la distribution du courrier, parfois confiée à d'autres agents que notre factrice habituelle.

Loisirs Jeunesse – L'Espace Ado's de la CdC du Réolais en Sud Gironde publie avant chaque vacances scolaires son programme d'animations, notamment sur sa page FB Espace Ado's Réolais Sud Gironde.. Rens et inscr. au 06 32 93 0711.

Le brûlage des déchets verts (tontes, tailles de haies et d'arbustes, feuilles mortes) est formellement interdit et est passible d'une amende de 450 euros. Il nuit à l'environnement (émission de substances polluantes dans l'air) et à la santé (émission de particules véhiculant des composés cancérigènes). En outre, la toxicité est accrue quand sont associés d'autres déchets tels que plastiques ou bois traités.

En cette période propice à des épisodes de pollution atmosphérique, la combustion peut représenter localement une source prépondérante dans les niveaux de pollution (de 40 à 65 % des émissions de particules pendant les pics de pollution). Par exemple, l'incinération de 50 kg de déchets verts produit autant de particules que 38 000 km parcourus par une voiture essence ou 6 mois de chauffage au fioul.

Stages et découvertes – Sandrina Van Geel (Gourmon) propose un stage de découverte de la mosaïque le week end du 29 février et du 1er mars (85 € la journée et 145 € les deux jours matériaux inclus). Rens. 06 14 56 99 92.

Elle ouvrira également son atelier pour des démonstrations lors des Journées européennes des métiers d'art le vendredi 3 avril de 14h à 19h et les samedi 4 et dimanche 5 avril de 11h à 13h et de 14h à 19h. Petits ateliers pour enfants à partir de 3 ans (12 €).

Accès aux droits - Action pour l'emploi des femmes dans l'Entre-Deux-Mers (Apefem) tient une permanence d'information, d'accès aux droits et d'assistance aux démarches administratives un mercredi sur deux (les semaines paires) de 14h à 15h dans un fourgon garé, devant la Mairie. Contact: 07 72 29 39 22 - www.apefem.jimdofree.com

La Mairie

14, le Bourg, 33190 Barie
Tél. 05 56 61 07 94

Mél. mairiebarie@wanadoo.fr

Accueil

le lundi de 13h 30 à 17h 30
et les mardi, mercredi et jeudi de 8h 30 à 12h 30

Ouverture agence postale le mercredi et le vendredi de 9h à 12h.

Barie pratique

SAMU 15
Pompiers 18
Police: 17

Gendarmerie d'Auros
05 56 65 51 51

Hôpitaux
La Réole 05 56 61 53 53
Langon 05 56 76 57 57
Marmande 05 53 20 30 40

Garde médicale la Réole
05 56 61 21 61

Urgences vétérinaires
05 56 61 01 20

Déchetterie de Langon

Ouverture du lundi au vendredi de 9h 30 à 12h et de 13h 30 à 17h 30 et le samedi de 9h à 15h 45 (18h d'avril à octobre).

Permanence @pefem Accès aux Droits devant la Mairie
un mercredi sur deux de 14h à 15h.
Rens. 07 72 29 39 22